



Pôle Aménagement, Développement et Déplacements

Direction des Déplacements et des Infrastructures Routières et Aéronautiques

**DIRECTION**

N/Réf. : OH -2021-01-SGM

Affaire suivie par : Olivier HEBREARD

☎ : 04 86 15 36 23

✉ : olivier.hebreard@hautes-alpes.fr

Monsieur Arnaud MURGIA  
Président de la Communauté de  
Communes du Briançonnais  
1, rue Aspirant Jan  
BP 28  
05105 BRIANÇON CEDEX

Lettre AR n° : 2 C 145 293 71510

Gap, le - 5 MAI 2021

Objet : Plan de Mobilité simplifié du Briançonnais

V/Réf. : IB-cp/2021-191 - saisine du 18 mars 2021 au titre de personnes publiques associées

Monsieur le Président,

En réponse à la saisine reçue le 24 mars dernier au sujet du Plan de Mobilité Simplifié du Briançonnais, j'ai le plaisir de vous informer de l'avis favorable du Département sur le document transmis au regard de la qualité du travail d'élaboration.

En effet, depuis la Loi d'Orientation des Mobilités de décembre 2019 et de la prise de compétence « mobilité » par une majorité d'EPCI à l'échelle du territoire départemental, la mobilité des personnes apparaît comme un enjeu majeur pour la période à venir.

A ce titre, le Département des Hautes-Alpes a engagé une politique volontariste en matière de mobilités alternatives, et reste à vos côtés pour la mise en œuvre de vos projets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Marie BERNARD

